Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260605-33_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 5 juin 2026

Le cinq juin deux mille vingt-six à vingt heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry, BREUGNOT Stéphanie, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, MARTIN Françoise, RICHARD Martine, SCHMITT Thomas, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : MAYAUX Gilles (n'a pas pris part au vote), HAMON Benoit et DAUNAY Loïc (procuration à Françoise MARTIN).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Stéphanie BREUGNOT

2026.33 – Elections des délégués et des suppléants du conseil municipal dans le cadre des élections sénatoriales

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 20 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune (3 de chaque) ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM Thierry GENSSE, Catherine SORGNIARD, Alexandra DEBAUGNIES et Landry BONENFANT.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des 3 délégués

Les candidatures enregistrées :

SORGNIARD Catherine

SORGNIARD Pierrick

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260605-33_2026-DE

RICHARD Martine

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Mme SORGNIARD Catherine 13 voix
- M. SORGNIARD Pierrick 13 voix
- Mme RICHARD Martine 13voix

Mme SORGNIARD Catherine, M. SORGNIARD Pierrick et Mme RICHARD Martine ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

c) Élection des 3 suppléants

Les candidatures enregistrées :

GENSSE Thierry

MARTIN Françoise

BONENFANT Landry

Après enregistrement du ou des candidatures des suppléants en vue des élections sénatoriales, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. GENSSE Thierry 13 voix
- Mme MARTIN Françoise 13 voix

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260605-33_2026-DE

- M. BONENFANT Landry 13 voix

M. GENSSE Thierry, Mme MARTIN Françoise et M. BONENFANT Landry ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Pour extrait conforme,
Le 5 juin 2026
Secrétaire de séance
Stéphanie BREUGNOT

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)